



COMMISSION FÉDÉRALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

**Réunion du mardi 26 mars 2025
CNF Clairefontaine**

COMPTE RENDU

PRÉSIDENT DE COMMISSION :

Christophe SARRE

PRÉSENTS :

José ALCOCER, Olivier CARDON, Hubert FOURNIER, Philippe GALLE, Ludovic GOREAU, Georges HONORÉ, Laurent MOURET, Didier PARIS, Jean-Paul PERON, Aline RIERA, Jean-Marc SERFATY, Xavier VIGNAL

Invités : Aurélien CLOUET, Jean DELOFFRE, Jean-Jacques GAZEAU, Margot JOST, Michael LANGOT, Vincent VOISINOT

EXCUSÉS :

Romuald BOURGOIS, Marilou DURINGER, Etienne FAGOT, Baptiste FAROCHE, Sylvie GONFALONE, Sandrine MARMONIER, Véronique MOREIRA, Nicolas POTTIER, Peggy PROVOST, Philippe REBOT, Alain SARS, Jérôme VANDENABEELE

I- ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Christophe SARRE ouvre la séance réalisée en présentiel au CNF Clairefontaine et accessible en visioconférence aux membres n'ayant pu se rendre sur place.

Il se réjouit de la présence du Directeur Technique National, Hubert FOURNIER, et exprime sa satisfaction quant à la participation d'Aline RIERA, référente de la thématique du football en milieu scolaire au sein du COMEX.

Pour rappel, la mise en ligne des procès-verbaux de la Commission est disponible sur le site de la FFF à l'issue de la validation des membres de la Commission. Chaque compte-rendu est accessible via <https://www.fff.fr> (La FÉDÉRATION / LES PROCES VERBAUX / SAISON CONCERNÉE).

II- PREMIER DEGRÉ

- **Opération Foot à l'École**

Laurent MOURET fait un point d'étape sur l'avancement des concours du football scolaire. La fin des concours est prévue le 25 avril et le jury national le 6 mai. Concernant le nombre de participants pour l'opération Foot à l'École, il souligne que le total est stable par rapport à la saison passée avec près de 4 000 classes engagées à ce jour.

Les informations issues des inscriptions montrent que la très grande majorité des Districts s'engage activement dans le dispositif Foot à l'École. Il souligne et valorise les efforts des Ligues et Districts dont les investissements complètent le matériel fourni par la FFF.

III- SECOND DEGRÉ

- **Opérations FIFA Football For Schools & La Quinzaine du Foot**

Laurent MOURET précise que le recensement des participants aux opérations FIFA Football for Schools et La Quinzaine du Foot est toujours en cours. Le nombre de collèves engagés demeure globalement stable. La nouvelle plateforme (FIFA Football for Schools) permet désormais de valoriser les types d'activités menées : un tiers des établissements a proposé du futsal, un tiers s'est orienté vers les « nouvelles pratiques » et le dernier tiers s'est consacré au football « traditionnel ».

Le nombre de lycées engagés dans La Quinzaine du Foot enregistre une forte hausse, avec une progression de 45 % par rapport à la saison précédente. Cette dynamique peut s'expliquer par la modernisation des outils d'inscription et de communication (clips vidéos, site internet).

- **Informations diverses**

- Le contenu de formation « Intervenants Foot en Milieu Scolaire » (6 heures) est actuellement mise en place dans le cadre du BMF Apprentissage. L'attestation fédérale de 8 heures sera quant à elle expérimentée au sein de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes en avril.
- La newsletter interne mensuelle est mise en place depuis plusieurs mois et vise à relayer les informations liées au football en milieu scolaire. Elle est diffusée auprès des Conseillers Techniques de la FFF ainsi qu'aux membres de la Commission.
- Le projet « Toutes Foot au collège », en collaboration avec l'UNSS, sera expérimenté avec les Ligues des Hauts-de-France et de la Nouvelle-Aquitaine.
- Le 3 avril, une journée se tiendra au CNF Clairefontaine avec le District des Yvelines, dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique, en présence de deux classes.

- Un questionnaire va être adressé aux CTD afin de mesurer l'impact du dispositif Foot à l'École et d'évaluer les passerelles entre le cycle EPS et la pratique en club des licenciés football.
- Un travail est en cours sur la mise à jour du « permis de jouer », une licence temporaire donnant accès à la pratique du football lors de 3 séances d'entraînement dans un club affilié à la FFF.
- Un guide du Foot à l'École est en cours de création, inspiré du principe du LIFE. Il a pour objectif de guider les Conseillers Techniques, d'harmoniser les contenus en synthétisant les travaux réalisés ainsi que d'aider et d'inciter la mise en place de cycles EPS en privilégiant les approches par les jeux plutôt que par les entraînements.
- Le Magistère Football a été lancé en début de saison avec la participation de près de 250 enseignants et des retours globalement positifs. Cependant, le manque de communication a limité la visibilité de l'outil et sa diffusion.

• Séminaires FMS & PNF

En raison du contexte économique actuel au sein de l'Éducation Nationale, la formule traditionnelle du PNF a été réajustée, entraînant la suppression du rassemblement au CNF de Clairefontaine. Un nouveau format « décentralisé » a été mis en place, comprenant trois étapes clés :

- Une réunion de lancement en visioconférence s'est tenue le mercredi 8 janvier avec pour objectif de présenter le fonctionnement du programme, de rappeler les enjeux principaux et de réfléchir aux thématiques de la « citoyenneté » et de « l'encouragement à la pratique du football à l'école ». Les référents régionaux des Ligues, les référents académiques de l'Éducation Nationale (IPR EPS pour le 2nd degré, IEN pour le 1^{er} degré), les délégués USEP, ainsi que les référents UNSS et UGSEL étaient présents pour cette première étape.
- Un temps de formation de 6 heures sera organisé entre février et avril, coorganisé dans les territoires académiques et régionaux. Cette session vise à permettre des échanges constructifs et une préparation commune pour assurer la participation d'un maximum de personnels. A ce jour, 12 Ligues métropolitaines et ultramarines ont réalisé ou programmé leur PNF selon la configuration prévue.
La déclinaison régionale des PNF offre l'opportunité d'associer un nombre encore plus important de référents que le format initial à Clairefontaine.
- Un troisième temps sera consacré au bilan de l'action et à la formalisation du plan d'action académique du football en milieu scolaire.

• Challenge Marilou DURINGER

Olivier CARDON réalise un point sur l'avancée de la 5^{ème} édition du Challenge Marilou DURINGER. Il rappelle que des phases pré-qualificatives ont été organisées dans la quasi-totalité des Ligues Régionales entre novembre et décembre. A l'issue de cette première phase, les 16 SSS qualifiées ont été réparties en 4 groupes géographiques. Il note que les sites d'accueil (Vannes, Lisieux, Lattes, Dijon) ont pleinement contribué à la bonne organisation des phases qualificatives. Les collèges Marcel Gambier de Brest, Les Lentillères de Dijon, Saint-Exupéry de Vannes et Saint-Louis Saint-Bruno de Lyon, double tenant du titre, sont qualifiés pour la phase finale qui se déroulera du 19 au 21 mai au CNF Clairefontaine.

Une visioconférence avec les Responsables techniques des sections sportives qualifiées pour la phase finale est programmée le 8 avril. Elle aura pour objectifs d'échanger sur les modalités d'organisation, notamment le format de pratique.

La réflexion concernant le format de pratique (foot à 8, 10 ou 11) à adopter à partir de la saison 2026-2027 reste en cours. Elle s'inscrit dans une volonté de préserver les liens établis avec les SSS « animations » tout en maintenant une cohérence et une continuité avec les dynamiques engagées dans les SSS « performances ».

- **Challenge Jean LEROY**

Margot JOST fait un point sur le parcours des différentes SSS finalistes de la 27^{ème} édition, à savoir les lycées Déodat de Séverac de Toulouse, Ambroise Paré de Laval, Dupuy de Lôme de Lorient et Édouard Gand / Édouard Branly / Louis Thuillier d'Amiens (PEFA). Elle rappelle les différents aspects réglementaires de la phase finale (matches de 2x30 minutes, remplacements), en particulier le challenge du fair-play qui peut avoir une influence significative sur les classements finaux.

La phase finale constitue également une opportunité de réunir l'ensemble des Responsables Techniques des SSS participantes au Challenge dans le cadre de leur formation professionnelle continue, pendant les trois jours de compétition (26-28 mars). Les thématiques abordées incluront le dispositif Sport-Etude, les missions de la Direction de l'engagement, les travaux du Centre de Recherche, l'analyse vidéo pendant les Jeux-Olympiques 2024 ainsi qu'un retour d'expérience sur le championnat d'Europe U17 2022 remporté par l'Équipe de France.

Christophe SARRE souhaite adresser des remerciements particuliers aux établissements ainsi qu'aux encadrements techniques (éducateurs et arbitres), en particulier ceux qui ont assuré l'accueil des rencontres.

- **Sections sportives scolaires**

- SSS : Olivier CARDON rappelle que la phase de labellisation est en cours. À ce jour, le nombre de dossiers transmis par les Conseillers Techniques est légèrement inférieur à 1100. Il observe une légère baisse par rapport à l'année précédente tout en précisant que ce chiffre reste à affiner. Une vérification complémentaire sera effectuée à l'issue des échanges entre José ALCOCER et les Conseillers Techniques afin de s'assurer que l'ensemble des dossiers ont bien été remontés.
- SSFA : les membres déplorent la fermeture définitive de la SSFA de Rezé, malgré la qualité reconnue de ses arbitres. Ils donnent un avis favorable à l'ouverture de la SSFA de Rodez après accord de la CFA et vérification de l'équipe pédagogique. Concernant la SSFA de Mérignac, des difficultés persistantes surviennent dans l'obtention des dérogations à la carte scolaire malgré plusieurs relances auprès des instances académiques. Ce blocage met en danger l'ouverture de la section à la rentrée. Plusieurs pistes de solutions sont proposées :
 - Argumenter sur l'intégration des arbitres dans le cadre du PPF, en présentant les élèves comme « juges et arbitres sportifs de haut niveau » pour justifier la dérogation.

- Rencontrer les autorités académiques (rectrice, inspecteur pédagogique, DASEN) pour tenter de débloquer la situation.

- **Dispositif Sport-Études**

Les membres échangent sur le dispositif Sport-Études. Il est rappelé qu'une demande avait été formulée au ministère de l'Éducation Nationale, lors de la mise en place du dispositif, afin de s'assurer que celui-ci ne fragilise pas le système en place qui fonctionnait depuis plusieurs années. Le dispositif devait placer le sportif au cœur du projet et faciliter les dérogations à la carte scolaire.

Toutefois, des disparités subsistent entre les régions : si certaines voient une collaboration étroite entre les Maisons Régionales de la Performance et les Conseillers Techniques, d'autres peinent à instaurer cette dynamique, ce qui peut compromettre le parcours de certains sportifs.

Pour rappel, la DTN a adressé en février un courrier aux DTR afin de préciser le périmètre des structures à inclure dans le dispositif. Elle y recommande notamment de favoriser l'intégration des jeunes à potentiel au sein de structures identifiées comme « d'Excellence » et déjà intégrées dans le Projet de Performance Fédéral. Cette orientation vient en complément des dispositifs existants tels que les listes ministérielles SHN, Espoirs, les Pôles Espoirs, les Centres de Formation agréés et les Sections Sportives Élite. Sont ainsi concernées les SSS Masculines Jean-LEROY (2^{nde} à la terminale), les SSS Féminines Marilou DURINGER (4^{ème} - 3^{ème}) et les SSS Masculines élite (4^{ème} - 3^{ème}).

Jean-Marc SERFATY souligne la nécessité de renforcer le portage politique du dispositif, qui peut concerner jusqu'à 25 000 élèves afin d'en améliorer l'efficacité. Il insiste également sur l'importance de distinguer clairement le développement du sport et la préparation à la performance sportive.

Il rappelle que la mise en place dès aujourd'hui d'un dispositif structurant permet de se projeter vers 2032-2036 avec l'ambition d'enclencher un cercle vertueux garantissant à chaque jeune un parcours équilibré.

IV- UNIVERSITAIRE

- **Création des centres d'entraînement féminins**

Christophe SARRE rend compte de l'étude menée par Philippe REBOT. Plusieurs freins à la mise en place sont identifiés :

- L'autonomie des universités rend la généralisation complexe, chaque établissement disposant de sa propre gouvernance.
- Des tensions relationnelles peuvent émerger avec les structures existantes (SUAPS, STAPS, FFSU), freinant la mise en œuvre.

Une visioconférence sera organisée afin d'identifier un ou deux centres pilotes, en s'appuyant notamment sur la pratique du futsal comme point d'entrée. Il est nécessaire d'engager un travail de fond auprès des universités pour leur faire prendre conscience des opportunités que ce projet peut représenter pour elles.

V- INFORMATIONS DIVERSES

- **Le Futnet dans le cadre scolaire**

Jean DELOFFRE, Michael LANGOT et Vincent VOISINOT interviennent sur la mise en place de la pratique du Futnet en milieu scolaire. Ils rappellent que cette discipline, autrefois connue en France sous le nom de « tennis-ballon » comme exercice d'entraînement des footballeurs, est aujourd'hui un sport à part entière, structuré, codifié, reconnu par le Ministère des Sports et intégré à la FFF depuis mars 2022.

Ils précisent que c'est un sport sans contact, fondé sur le fair-play, mixte, inclusif et accessible aux personnes en situation de handicap. Le Futnet ne nécessite pas de matériel spécifique : des filets de badminton ou de volley, ainsi que des ballons en mousse ou de volley peuvent suffire. Son intégration en EPS présente un réel intérêt pédagogique, en mobilisant divers enjeux de formation : méthodologiques, corporels, cognitifs, relationnels et culturels.

Les ressources mobilisées sont comparables à celles sollicitées dans les activités physiques et sportives dites « historiques », à savoir : les ressources bio-informationnelles, bioénergétiques, biomécaniques, affectives, relationnelles et sémiotrices.

Les expériences menées à l'école primaire, au collège et au lycée permettent d'envisager une mise en œuvre progressive et adaptée à chaque niveau.

- **Projet de convention FFF / Éducation nationale**

Les membres soulignent la nécessité de faire progresser les projets de convention. Jean-Marc SERFATY indique que la proposition de renouvellement de la convention cadre a été finalisée. Celle-ci portera notamment sur trois axes : la formation des maîtres, l'accompagnement du sport de haut niveau et le développement des pratiques sportives à l'école.

Un article spécifique ouvrira la possibilité d'élargir le partenariat aux Fédérations du sport scolaire afin de répondre à des enjeux plus étroitement liés à l'engagement et à la vie associative.

- **Divers**

Christophe SARRE indique que la prochaine Commission se tiendra début juin. La date exacte sera prochainement communiquée.

La séance est levée à 16h45.